

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
 Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
 Union postale . . » 26.— » 13.—
 Majoration pour abonnement par la poste
 Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 51.187

Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES:
 suisses 15 centimes, offres et demandes
 de places 10 cts. le millimètre,
 étrangères 20 cts. le millimètre.
 Les annonces se paient d'avance.

L'industrie horlogère allemande

Il a paru, dans la «Neues Wiener Abendblatt» du 3 mars courant, un communiqué relatif à l'effectif ouvrier de l'industrie horlogère allemande. Selon cette information, cette industrie occuperait le premier rang dans le monde — donc avant la Suisse — avec 40,000 personnes, bien que les «Innsbrucker Nachrichten» du 28 février 1938 fixait ce chiffre à 4,100!

Il ne nous est pas difficile — même en l'absence de données statistiques officielles — de démontrer le mal fondé de cette communication, en nous basant sur les chiffres d'exportation de la statistique douanière allemande et de celle de notre administration suisse.

En 1937, l'Allemagne a exporté pour RM. 39 millions 787,000 ou fr. suisses 69,627,000 de produits horlogers se décomposant:

a) grosse horlogerie (horloges de tours, pendules, etc.):

31,723,000 RM. ou 55,515,000 fr. suisses (à 175.-);

b) petite horlogerie (montres de poche, montres-bracelets, mouvements, boîtes, etc.):

8,064,000 RM. ou 14,112,000 fr. suisses.

Nous basant sur le même communiqué de la «N. W. A.», l'exportation représente le 60 % de la production allemande. Il est ainsi possible de déterminer la production allemande, en nous basant sur les chiffres ci-dessus; il n'est toutefois pas certain que ce pourcentage soit le même pour la petite horlogerie et pour la grande, ce

qui n'influence pas le résultat final. Nous arrivons aux chiffres suivants:

	RM.	ou fr. s.
b) petite horlogerie	13,440,000	ou 23,520,000
a) grosse horlogerie	52,871,000	ou 92,524,000
Production totale	66,311,000	ou 116,044,000

Notre exportation suisse totale, en 1937, s'élève à RM. 137,360,000 ou fr. s. 240,381,000, ne concernant pratiquement que de la petite horlogerie.

Nous avons publié dans le No. du 2 mars 1938 une statistique du nombre d'ouvriers et d'employés de l'industrie horlogère soumis à la loi fédérale sur le travail dans les fabriques. Pour l'année 1937, ce chiffre est de 36,694, certainement en-dessous de la réalité, puisque nombre d'entreprises ne sont pas assujetties à la loi précitée et occupent néanmoins des ouvriers. Le chiffre réel doit largement dépasser 40,000.

Nous pouvons conclure de ce qui précède, que les chiffres publiés dans la «Neues Wiener Abendblatt» ne sauraient correspondre à la réalité, puisque une production de 240,000,000 de francs suisses — compte non tenu de ce qui est vendu en Suisse, environ 4-5 % — nous occupons 40,000 ouvriers et les Allemands, pour une production moitié plus faible — 116 millions de francs suisses — occuperaient le même nombre d'ouvriers.

La disproportion serait encore plus grande, si nous pouvions baser nos comparaisons uniquement sur la petite horlogerie. Certaines données nous manquant, nous y reviendrons peut-être.

Trafic des paiements avec l'étranger

Accord concernant le règlement des paiements relatifs aux échanges commerciaux entre la Suisse et la Turquie.

Le Conseil fédéral a approuvé dans sa séance du 9 mars l'accord concernant le règlement des paiements relatifs aux échanges commerciaux entre la Suisse et la Turquie, qui avait été paraphé à Ankara, le 19 février 1938, par des délégations suisse et turque.

Selon les dispositions de cet accord, le transfert des créances suisses pourra s'effectuer dorénavant hors clearing, par la voie de compensations privées soumises à une réglementation générale. En principe, le créancier suisse est libre de rapatrier sa créance, selon ses préférences, par la voie du clearing ou de la compensation.

Le nouveau mode de règlement des paiements semble de nature à faciliter le développement des échanges commerciaux entre les deux pays. Il prévoit en outre certaines facilités pour le transfert des traitements des spécialistes suisses employés en Turquie ainsi que pour le séjour des touristes, malades et étudiants turcs en Suisse.

L'accord entre en vigueur le 1er avril 1938 et se substitue à l'accord de clearing turco-suisse du 3 janvier 1935.

L'accord commercial du 3 janvier 1935 entre la Suisse et la Turquie reste en vigueur sans changement, à part la modification de quelques dispositions d'importance secondaire.

Situation du Service de compensation avec l'étranger

au 28 Février 1938

	Bulgarie	Grèce	Roumanie	Turquie	Yougoslavie
Avoir Suisse à la Banque nationale de	20.639.172,—	14.680.310,—	94.947.145,—	16.448.817,—	7.779.976
Paiement aux exportateurs suisses	19.776.887,—	13.038.766,—	94.614.266,—	13.315.773,—	5.360.523
Solde Avoir suisse	862.285,—	1.641.544,—	332.879,—	3.133.044,—	2.419.453
Créances suisses non échues en	65.307,—	1.412.415,—	14.586.563,—	1.404.581,—	7.978.731
Total à compenser	927.592,—	3.053.959,—	14.919.442,—	4.537.625,—	10.398.184
Dernier bordereau payé (échéance)		18076/12611/19570	21/2/38	10.512/26/4/37	4084/11/1/38

Bulgarie. Compensations privées.	
Part des créanciers suisses	fr. 3,778,929.—
Paiements à des créanciers suisses	» 3,209,242.—
Excédent	fr. 569,687.—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 644,808.—
Chili	
I. Compte global auprès des banques d'émission.	
Versements au Banco de Chili en faveur d'exportateurs suisses	fr. 437,301.—
Paiements aux exportateurs suisses	» 371,673.—
Versements en suspens	fr. 65,628.—
Derniers Border. payés: A 249, 16/8/34, B 101, 4/10/34.	
II. Compensations privées.	
Versements des importateurs suisses	fr. 7,096,298.—
Créances suisses compensées	» 6,911,599.—
Excédent	fr. 184,699.—
III. Autres créances suisses non échues ou ni-réglées	
	fr. 2,120,568.—

Pologne. Compensations privées.	
Versements de débiteurs suisses	fr. 19,120,507.—
Paiements effectués à des créanciers suisses	» 16,499,282.—
Excédent	fr. 2,621,225.—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 4,544,668.—
Hongrie	
Compte I	
(Créances suisses déclarées du 1er avril au 30 nov. 1937)	
Créances suisses couvertes (A+B)	fr. 4,048,468.—
Bonifications à créanciers suisses	» 1,916,214.—
Créances couvertes, non réglées	fr. 2,132,254.—
Créances à régler, non couvertes	» 1,308,896.—
Créances non réglées	fr. 3,441,150.—
Avoir Hongrois à Banque Nationale Suisse	fr. 4,076,782.—
A disposition de la Banque Nationale Hongrie	fr. 1,944,528.—
Solde	fr. 2,132,254.—

Compte II	
(Créances suisses déclarées après le 30 nov. 1937)	
Trafic de paiements:	
Versements à la Banque Nationale Suisse	fr. 8,448,498.—
Réserve	fr. 500,000.—
Total	fr. 8,948,498.—
Créances payées pour marchandises	fr. 617,087.—
Couverture contractuelle	fr. 4,578,985.—
	fr. 5,196,072.—
Avoir Hongrois à la Banque Nationale Suisse	fr. 3,752,426.—
Total	fr. 8,948,498.—
Créances suisses:	fr. 3,024,664.—
Bonifications à créanciers suisses	» 602,384.—
Créances encore à compenser	fr. 2,422,280.—
Créances non suisses	» 390,024.—
Bonifications à créanciers suisses	» 14,703.—
Créances encore à compenser	fr. 375,321.—
Total créances non réglées	fr. 2,797,601.—

Italie	
Versements à Zurich	fr. 194,474,365.—
Versements à Rome	fr. 227,294,409.—
Découvert	fr. 32,820,044.—
Créances suisses déclarées mais non versées	fr. 31,271,229.—
Créances suisses à compenser	fr. 64,091,273.—
Dernier Bordereau payé: 52162, 14/12/37.	

Clearing avec l'Allemagne.**I. Versements de débiteurs suisses**

a) Versements auprès de la Banque Nationale Suisse	1 Juil. 1937-28 Févr. 1938 fr. 295,581,054.—
b) quote-part de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin	41,965,148.—
c) quote-part des créanciers suisses	fr. 253,615,906.—

II. Paiements pour:

a) marchandises suisses	fr. 121,096,316.—
b) frais accessoires afférents au trafic de marchandises	25,247,110.—
c) créances arriérées résultant de l'exportation de marchandises non suisses	1,518,808.—
d) intérêts, dividendes, loyers, fermages, etc.	50,659,781.—
Total a-d	* fr. 198,522,015.—

pour marchandises: datés du 29/1/38.
pour frais accessoires: datés du 23/12/37.

III. Compte « Marchandises »

a) quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses et frais accessoires	fr. 146,343,426.—
b) versements auprès de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin, en faveur de créanciers suisses	* fr. 168,357,689.—
c) découvert	fr. 22,014,263.—
d) autres créances déclarées, dont le montant n'a pas encore été payé à Berlin	fr. 44,760,003.—
e) total des créances suisses à compenser	fr. 66,774,266.—

IV. Compte « Tourisme »

a) quote-part fixe provenant des versements de débiteurs suisses	fr. 28,000,000.—
b) paiements pour le trafic touristique y compris paiements pour séjours d'études et de convalescence, subventions	28,824,240.—
c) découvert	fr. 824,240.—

* découvert au 30/6/36 de fr. 23,300,000.—

Histoire de l'Horlogerie suisse**Naissance et développement de l'horlogerie à Neuveville.**

Par Marius FALLET (Reproduction interdite)

II. *)

Les Chiffelle. — L'an 1677, Pierre Ballejean (Beljean) confesse devoir à Vincent Chiffelle 26 écus blancs pour une ceinture et un gobelet en argent doré. Cet orfèvre était le père de Tobie Chiffelle, maître et marchand horloger établi à Neuveville, où il fut, nous l'avons vu, l'apprenti horloger de Théodore Petitmaître de 1686 à 1690. Son frère Jean-Jacques Chiffelle paya 3 écus pour être affranchi de la charge de brévard (garde champêtre et garde forestier). L'an 1715, il fut contraint de vendre à ses beau-frères Ballif, sa maison rue du Bel Regard, près la Couronne, qui était un héritage de son beau-père Jean Ballif. Chiffelle alla habiter pour un temps Morat. Il avait engagé comme apprenti Daniel Gagnebin de Renan, qui fut à partir de 1720 jusque vers 1750 l'un des négociants en horlogerie les plus considérables de La Chaux-de-Fonds. Dès 1716, Chiffelle est de nouveau établi à Neuveville. Le 16 juin de cette même année, il engage comme apprenti Jean-François Roulet, fils du maréchal Roulet de St-Blaise. Sa situation économique empira d'année en année. En 1718, il fit une faillite assez retentissante, due en partie aux luttes politiques et autres qui divisaient les bourgeois de Neuveville. J'en parlerai plus loin. Parmi les créanciers de Chiffelle figure la maison Bordier et Girard de Genève. Il joua désormais un rôle effacé.

Sous la date du 10 juin 1710, le Conseil de Neuve-

*) Voir « Fédération Horlogère Suisse », No. 7 du 16 février 1938.

Commerce extérieur**Suisse**

En comparaison du mois de février 1937, le mouvement de notre commerce extérieur de février 1938 se caractérise par un recul des importations tant en quantité qu'en valeur, par un accroissement des exportations et par un déficit diminué de la balance commerciale. Les importations se sont élevées à 131,4 millions de francs, chiffre inférieur de 26,4 millions à celui de février 1937. En revanche, les exportations ont augmenté de 14,6 millions, pour atteindre 101,0 millions de francs.

Comparées au mois précédent, les importations se sont accrues de 4,7 millions et les exportations de 6,8 millions de francs; pour ce dernier trafic, un mouvement ascendant est chose habituelle en cette saison de l'année.

Mouvement de la balance commerciale

Moyenne mensuelle:	Importations		Exportations		Déficit
		dont T. P. R. (en millions de francs)		dont T. P. R. (en millions de francs)	
1928	226,6	—	176,3	—	50,3
1935	106,9	5,2	66,2	6,7	40,7
1936	105,5	5,3	73,5	6,7	32,0
1937	150,6	6,9	107,2	8,8	43,4
Février 1937	157,8	7,1	86,4	8,5	71,4
Janvier 1938	126,7	7,0	94,2	8,2	32,5
Février 1938	131,4	7,7	101,0	9,2	30,4
Janv.-févr. 1937	290,9	12,3	163,2	14,9	127,7
Janv.-févr. 1938	258,1	14,7	195,2	17,4	62,9

(T. P. R. = trafic de perfectionnement et de réparation compris depuis 1933 dans les chiffres d'importation et d'exportation ci-dessus).

La réduction de notre solde passif de janvier à février n'est pas un phénomène extraordinaire, les exportations augmentant généralement pendant cette période plus fortement que les importations. Comparativement à février 1937, l'excédent des importations a même diminué de plus de moitié.

En comparant le mouvement du commerce extérieur avec celui des mois précédents, il y a lieu de tenir compte du nombre réduit des jours de travail en février. Considérée sous cet angle, l'avance enregistrée par rapport à janvier est chose d'autant plus remarquable. De janvier à février, les importations par jour ouvrable ont passé de 5,0 à 5,5 (février 1937: 6,6) millions de francs et les exportations, de 3,8 à 4,2 (février 1937: 3,6) millions.

La relation entre importations et exportations s'est modifiée en faveur de ces dernières, la cote d'importation (importations en pour cent des exportations) représentant cette fois la cote la plus faible notée en février depuis 1929. Par rapport à février 1937, les importations ont fléchi plus fortement en quantité

(— 19,7 %) qu'en valeur (— 16,7 %), les prix d'entrée ayant en moyenne légèrement augmenté.

La reprise des exportations se reflète le plus clairement dans la cote de valeur de ce trafic par jour ouvrable. Ainsi il s'est exporté cette fois par jour ouvrable pour 4,2 millions de francs de marchandises suisses, contre 3,6 millions en février 1937 et 3,8 millions en janvier 1938.

Dans différents domaines d'exportation, il s'est produit une extension remarquable des possibilités d'écoulement par rapport à janvier 1938 et à février 1937. Les influences saisonnières qui se sont manifestées comparativement au mois précédent, ont favorisé notablement nos ventes sur les marchés extérieurs.

Dans le groupe de l'industrie métallurgique, les exportations d'horlogerie ont évolué conformément aux prévisions, car au recul saisonnier de janvier succède habituellement une reprise de ces ventes. L'accroissement noté en février porte surtout sur les montres de poche, les montres-bracelets, les montres spéciales et les mouvements finis, l'étranger en ayant absorbé en tout pour 1,7 millions de francs de plus qu'en janvier. Abstraction faite de la grosse montre, la Suisse figure toujours à la tête de tous les pays exportateurs d'horlogerie. Les bureaux de contrôle suisses ont poinçonné 32,824 boîtes de montres d'or de fabrication nationale contre 32,034 en février 1937 (boîtes d'argent: 13,364 pièces contre 9,032 en février 1937). Les marchés extérieurs ont absorbé cette fois un peu moins de machines suisses que le mois précédent, mais notablement plus qu'en février 1937. Notre industrie des machines est plus fortement ancrée dans notre pays que d'autres grandes industries: 30 à 35 % de sa production sont écoulés sur le marché intérieur. Nos machines prennent surtout le chemin de France; il s'agit en l'occurrence principalement de machines pour le tissage, de machines à tricoter, de machines dynamo-électriques, de machines-outils, de machines d'emballage et de moteurs Diesel.

Nos principaux fournisseurs et débouchés

Pays	Importations		Exportations		Modification en févr. 1938 par rapport à févr. 1937 (en millions de francs)
	1938 Janv.	1938 Févr.	1938 Janv.	1938 Févr.	
Allemagne	27,2	29,7	— 1,5	14,1	16,2 + 0,8
France	16,2	15,5	— 5,2	9,8	10,1 + 0,4
Italie	7,7	8,5	— 0,8	7,6	7,6 + 2,1
Gde-Bretagne	7,0	7,8	— 1,8	9,9	11,3 + 1,2
Etats-Unis	10,5	13,1	+ 4,3	8,2	6,9 — 1,4
Belgique	4,5	5,5	— 1,8	2,9	3,6 + 0,2
Pays-Bas	4,2	3,3	— 3,6	3,9	4,3 + 1,4
Espagne	0,6	0,3	— 0,5	0,9	0,6 + 0,3
Autriche	3,5	4,1	+ 0,8	2,7	2,9 — 0,1
Roumanie	2,3	0,9	— 3,3	0,9	1,0 —
Tchécoslovaquie	5,8	5,7	— 0,9	2,9	3,9 + 0,9
Russie (y compris l'Ukraine)	3,4	1,3	+ 0,5	0,4	0,6 + 0,1

ville accorda une lettre d'origine et une attestation de bonnes mœurs à Isaac Chiffelle, horloger, fils du Sieur ancien boursier Isaac Chiffelle, ainsi qu'à d'autres bourgeois. Ils avaient résolu d'aller s'établir à Danzig ou ailleurs, eux et leurs familles. Nous sommes ici en présence d'un des nombreux exemples d'émigration erguélienne et neuveilloise en Prusse après l'avènement des Brandebourg à la Principauté de Neuchâtel en 1707. Une situation économique précaire, et à Neuveville surtout, les inimitiés entre bourgeois, y furent pour beaucoup. Ces expatriations volontaires prouvent aussi à l'évidence combien l'introduction de nouvelles industries, de l'horlogerie en particulier, à Neuveville, en Erguel, comme dans les Montagnes neuchâteloises, était une nécessité vitale pour les populations.

L'horloger Jean-Pierre Chiffelle, qui apparaît à Neuveville dès l'année 1718, était le fils du Sieur conseiller de ville Chiffelle de la Cave et de Françoise née Gibollet. Il figure, en 1719, parmi les maîtres neuveillois établis à La Chaux-de-Fonds qui conclurent un contrat de société avec le monteur de boîtes Jean-Rodolphe Petitmaître à Neuveville. Ils s'étaient fixés à La Chaux-de-Fonds pour des raisons d'ordre politique et économique. L'existence mouvementée de Jean-Pierre Chiffelle et plus particulièrement celle de son fils Jean-Jacques Chiffelle, montrent à quel point les luttes entre le parti oligarchique et le parti démocratique désaxèrent certaines familles bourgeoises de Neuveville et y portèrent préjudice au développement de l'industrie horlogère.

L'an 1720, résidant à La Chaux-de-Fonds, mais en séjour à Neuveville, Jean-Pierre fut réprimandé et amendé par le Conseil pour avoir commis des insolences envers le Magistrat, c'est-à-dire le parti oligarchique au pouvoir. Sous la date du 2 novembre 1731, le Conseil condamna Jean-Jacques à une amende de

3 écus, pour avoir maltraité, le 11 octobre précédent, l'hôte et l'hôtesse des vigneron, qui n'étaient autres que Jean-Rodolphe Petitmaître et son épouse. De 1738 à 1741, Jean-Jacques apparaît à La Chaux-de-Fonds, où il enterra un petit enfant le 6 décembre 1738. Le 7 mai 1740, Chiffelle et son associé Henri Quartier des Brenets y délivrent la lettre d'apprentissage à Jean-Jacques Bernard du Fuet près Tavannes, qui a été leur apprenti pendant 3 ans. Dès la fin de 1741 jusqu'en 1743, il travailla au Locle. En 1744, fixé de nouveau à La Chaux-de-Fonds, il séjourne temporairement à Neuveville. Dans les Manuels du Conseil de Neuveville, sous la date du 13 novembre 1744, on peut lire ce qui suit: « Le Sieur Procureur Perrin par le Sieur Boursier Petitmaître forme demande à J.-J. Chiffelle, horloger, tendante à ce qu'il soit châtié pour avoir mené mauvaise vie et scandale tant envers sa mère que d'autres et proféré des menaces contre les autorités. L'inimitié entre Chiffelle et les Petitmaître devait être très vive. A cette époque sa situation matérielle n'était pas rose, quoiqu'il fut un horloger de talent.

Le 22 mars 1748, à La Chaux-de-Fonds, il délivre la lettre d'apprentissage à Isaac Girod de Pontenet, qui a été son apprenti pendant deux ans. A la date du 20 juillet 1750, il engage comme apprenti Jean Corréche de Ste Foy le Grand en Guyenne. Le recensement institué à La Chaux-de-Fonds l'an 1750, le mentionne au village avec deux fils. En 1754-1755 enfin, il apparaît comme maître d'apprentissage à Sonvilier. Par une convention du 20 septembre 1754, faite avec Marguerite née Courvoisier, veuve de Daniel fils de feu Samuel Véron de St-Imier, Chiffelle, « célèbre horloger en petit volume », est-il dit, s'engage à faire résidence dans la maison de la veuve Véron pendant l'espace d'une année allant du 13 septembre 1754 au 13 septembre 1755, pour enseigner la profes-

Aux importations, ce sont celles en provenance de France qui accusent les modifications les plus considérables par rapport aux deux mois servant de comparaison; elles s'inscrivent fortement en baisse. En revanche, les Etats-Unis ont été mis beaucoup plus fortement à contribution. Comparativement à février 1937, nos exportations sont en progrès surtout à destination de l'Italie, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne. De nos principaux débouchés, seuls les Etats-Unis et l'Autriche ont réduit leurs achats chez nous.

**Exportation suisse d'horlogerie, etc.
Janvier-Février**

	1936 Pièces	1937 Pièces	1938 Pièces
931 Mouvements finis	386,935	754,541	812,545
Boîtes de montres:			
932 en métaux communs	253,923	234,315	221,854
933a en argent	1,614	962	1,655
933b en plaqué or	4,815	2,939	2,978
933c en or ou platine	3,708	2,368	959
Montres de poche:			
935a en métaux communs	308,619	548,128	607,663
935b en argent	10,989	12,643	17,906
935c en or ou platine	2,461	3,566	3,695
935d chronographes	12,616	17,608	19,922
Montres-bracelets:			
936a en métaux communs	804,178	1,265,505	1,564,774
936b en argent	7,321	4,474	5,021
936c en or ou platine	24,473	38,385	46,859
936d chronographes	4,950	11,241	18,476
936bis Montres p ^r automob.	24,114	33,540	22,368
936el/e3 Autres montres	6,015	18,770	25,130
87-4a/c Orfèvr. et argent., bijout.	kg. 173	kg. 448	kg. 410

Chronique du travail

Le marché suisse du travail pendant le mois de Janvier 1938.

Comme d'ordinaire en ce mois, dit l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, dans son rapport mensuel, le chômage a encore augmenté. De fin décembre 1937 à fin janvier 1938, le nombre total des demandes d'emploi, inscrites dans les offices du travail, est monté de 87,311 à 95,722; probablement ne montera-t-il pas plus haut cet hiver. La situation du marché du travail n'en demeure pas moins sensiblement meilleure que l'année dernière, puisque les demandes inscrites à la fin du mois en cause étaient de 15,032 moins nombreuses qu'il y a un an et de 28,286 moins nombreuses qu'il y a deux ans à pareille date. Elles ont un peu plus augmenté en janvier 1938 qu'en janvier 1937 (8411, contre 5912). A propos de cette comparaison, il importe de remarquer, toute-

fois, que l'élan donné à l'activité économique par la dévaluation du franc avait, l'année dernière, notablement modéré la montée de chômage hivernal. Les demandes d'emploi sont surtout en augmentation chez les ouvriers du bâtiment, chez les ouvriers sur métaux tributaires des travaux du bâtiment, chez les manœuvres et journaliers, dans le groupe du bois et du verre, dans les industries textiles et dans le groupe de l'habillement et de la toilette.

Sur l'ensemble des personnes qui étaient inscrites dans les offices du travail à fin janvier 1938, environ 8500 étaient occupées aux travaux de secours subventionnés par la Confédération et 590 dans les camps de travail; en outre, environ 770 suivaient des cours divers destinés au développement professionnel des chômeurs. Ces trois catégories mises à part, le nombre des personnes en quête d'un emploi se réduit à environ 85,850.

Dans le groupe des métaux, des machines et de l'électrotechnique, le chômage a plus augmenté cette année que l'année dernière, au cours de janvier. On a vu plus haut quelle en était la cause. Le nombre des chômeurs a augmenté de 1217; cela provient surtout d'influences saisonnières. Les plus touchés par cette recrudescence de chômage furent de nouveau les ouvriers sur métaux tributaires des travaux du bâtiment. Des informations des offices du travail, il ressort en outre que le chômage partiel a aussi de-ci de-là légèrement augmenté. Il y avait au total 8967 ouvriers sur métaux inscrits dans les offices du travail à fin janvier 1938, contre 12,528 à fin janvier 1937 et 16,835 à fin janvier 1936.

Au rebours de ce qu'on avait constaté il y a un an, le chômage a augmenté dans l'industrie horlogère. 3328 chômeurs complets ont été dénombrés à fin janvier 1938, soit 283 de plus qu'à fin décembre 1937; en outre, on a remarqué une légère extension du travail à temps réduit. La situation demeure cependant meilleure que ces deux dernières années, puisqu'on a dénombré 2750 chômeurs de moins cette année que l'année dernière et 5867 de moins qu'il y a deux ans à fin janvier.

	Nombre des assurés à fin décembre 1937			
	déc. 1936	sept. 1937	nov. 1937	déc. 1937
Caisse de chômage de la F. O. M. H.				59,317
dont: ouvriers sur métaux horlogers				40,800
				18,517
	Chômeurs complets par 100 assurés à fin			
	déc. 1936	sept. 1937	nov. 1937	déc. 1937
Caisse de chômage FOMH	20,8	10,9	12,4	14,6
dont: ouvriers sur métaux horlogers	19,9	10,0	12,4	15,3
	22,6	12,6	12,6	13,3
	Chômeurs partiels par 100 assurés à fin			
	déc. 1936	sept. 1937	nov. 1937	déc. 1937
Caisse de chômage FOMH	10,8	3,8	4,7	5,9
dont: ouvriers sur métaux horlogers	8,2	3,0	4,6	5,6
	16,4	5,4	4,7	6,4

sion d'horloger à son fils Daniel Véron. Il lui apprendra à « faire et construire un bon et beau mouvement, à le finir (polir et dorer comme il convient), et même des montres à répétition aussi bien que des réveille-matin, s'il s'en présente ». A partir de ce moment, nous perdons toute trace de Jean-Jacques Chiffelle.

L'horloger Frédéric-Charles Chiffelle, fils du ministre Pétremand Chiffelle, apparaît à Neuveville pendant les années 1723 à 1729.

Un autre Jean-Jacques Chiffelle, qui se nomme de préférence Jean-Jacques Tschiffely, « très expert horloger en petit volume », engagea le 14 avril 1748 comme apprenti Pétremand Châtelain de Neuveville. A cette date, Tschiffely était receveur de LL. EE. de Berne à Grenetel. De 1751 à 1754, il fut maître de la Compagnie des Cordonniers; en 1758, il fut réélu lors de l'élection intégrale de Messieurs du Conseil et nommé aussi assesseur du Consistoire pour la Compagnie des Vignerons.

Lorsque la Révolution française éclata, Charles-Henri Chiffelle, était établisneur-négociant en horlogerie à Neuveville. Il avait noué des relations commerciales avec la France, entre autres avec un sieur Griolet de Caen, qui ruina plusieurs marchands horlogers neuvevillois, parmi lesquels figure Charles-Henri Chiffelle. Ce dernier devait aux banquiers Heusler de Bâle, 16,334 écus que Griolet avait négociés.

En 1791, il est fait mention à Neuveville de l'horloger J.-G. Tschiffely.

La Révolution française ayant provoqué dans l'horlogerie neuvevilloise plusieurs faillites retentissantes, les Chiffelle abandonnèrent la partie.

Les Bosset. — Abram Bosset, bourgeois de Neuveville, était hôte à Lignièrès. Par convention du 22 avril 1700 conclue à Lignièrès, il « mit, laissa et afferma son fils Abram I Bosset (dit plus tard l'Ainé) auprès du Sieur Daniel Jeanrichard de La Sagne, bourgeois de

Valangin, présent et acceptant, pour lui apprendre l'art et science d'horloger pendant le temps et terme de trois ans » à commencer du 1er janvier 1700. Le Sieur Jeanrichard « a promis et s'oblige de bien fidèlement montrer et enseigner audit Bosset son apprentif tout ce qui dépend de l'art et science d'horlogerie et autres secrets que ledit Sieur Richard peut savoir, comme aussi de le nourrir, blanchir et entretenir honnêtement pendant tout ledit temps ». Les témoins sont: Docte et Spectable Isaac Bosset, ministre à Diesse, Pierre Cartier, ministre à Lignièrès, Jean-Conrad Bosset, notaire et conseiller, et enfin Jean-François Schneider, ces deux derniers bourgeois de Neuveville. Le 24 septembre 1703, Daniel Jeanrichard délivra à Abram Bosset la lettre d'apprentissage que signa le notaire Perret de La Sagne.

A cette date, Bosset était déjà adulte. Les Manuels du Conseil de Neuveville le mentionne en 1711 et 1717. Il décéda à la fin de 1717 ou au début de 1718, laissant deux fils: Jean-Jacques Bosset et Abram II Bosset. Le 1er avril 1718, ces derniers « supplièrent Messieurs du Conseil de leur prêter quelque argent pour acheter des outils d'orloger sous les offres de les restituer avec l'intérêt. Sur quoy il est passé que MM. du Sceau livreront vingt écus à ceux qui leur auront vendu les outils afin qu'ils ne soient employés à autre usage, et qu'ils doivent s'obliger conjointement pour cette somme. »

Jean-Jacques et Abram II continuèrent à mener une existence plutôt misérable. En 1724 et 1725, Jean-Jacques est mentionné comme horloger à La Chaux-de-Fonds. Il retourna à Neuveville, où le gouvernement de l'horloge du Temple lui fut confiée un temps. Dès 1745 jusqu'en 1760, il figure sur la « liste de ceux à qui la Ville donne les charités ».

Un Abram Bosset autre eut deux fils horlogers: Jean-Jacques-André Bosset et Adam Bosset. Jean-Jac-

ques-André eut comme maître d'apprentissage l'horloger neuvevillois Josué Sibelin à Neuchâtel, dont l'ancêtre Emer Sibelin était déjà établi à Serrières vers 1650. En 1706, Bosset fut reçu dans la corporation des Favre, Maçon et Chapuis de Neuchâtel. Il ne tarda pas à se fixer à Neuveville. En 1715, Job Béguerel de Gléresse lui achète 11 montres. L'an 1716, il est mentionné avec d'autres comme témoin à Courtelary. Sous la date du 17 décembre 1738, un document le cite comme suit: « Jean-Jacques-André Bosset, mari de Anne-Barbe Ballif, vivant horloger et bourgeois de Neuveville ». Son épouse était la sœur de Jean-Pierre Ballif, maître chaudronnier à Neuveville. Les époux Bosset eurent un fils: Jean-Georges Bosset.

Adam Bosset figure en 1719 avec Abram III Bosset et Jean-Pierre Bosset parmi les horlogers neuvevillois établis à La Chaux-de-Fonds qui conclurent avec le monteur de boîtes Jean-Rodolphe Petitmaître le contrat de société que l'on sait. Adam rentra à Neuveville où il est mentionné en 1723 et 1725. Jean-Pierre, fils de feu Jean-Jacques Bosset, est déjà mentionné à La Chaux-de-Fonds en 1714. Il retourna à Neuveville. L'an 1724, il y donna à son fils nouveau-né une marraine catholique, au grand scandale des Neuvevillois et notamment du pasteur Samuel Petitmaître, le cousin de Jean-Rodolphe, qui refusa d'enregistrer l'enfant dans le Baptistère. A cette date, il était fortement endetté, lui et son frère. Le Conseil hypothéqua sa maison à Neuveville. Il s'établit dès lors à Renan, où il est mentionné en 1726. Entre 1750 et 1755, résidant de nouveau à La Chaux-de-Fonds, il fournit un grand nombre de cabinets de pendules « en blanc » (non vernis) à Abram-Louis Sandoz, le beau-père de Pierre Jaquet-Droz.

De 1763 à 1776, les Registres des Francs-Habergeants de La Chaux-de-Fonds mentionnent Abram IV Bosset, négociant en horlogerie; à partir de 1777 on y voit figurer sa veuve. (A suivre).

Chronique sociale

Les prix de détail et le coût de la vie en Janvier 1938.

Selon l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, l'indice du coût de la vie n'a pas varié en janvier 1938; il s'inscrivait à la fin de ce mois comme à la fin du mois précédent à 137,8 (juin 1914 = 100), contre 133,5 à la fin de janvier 1937. Il a augmenté de 3,2 pour cent depuis un an, de 5,6 pour cent depuis la fin de septembre 1936 (dévaluation du franc).

Dans le groupe des denrées alimentaires, quelques articles seulement ont subi des variations de prix tant soit peu importantes. L'indice de la dépense d'alimentation s'inscrivait dès lors au même chiffre qu'à la fin du mois précédent, soit à 130,5 contre 125,6 à la fin de janvier 1937 (+3,9 %). Les œufs de caisse s'établissent à des prix moyens en légère hausse. Le maïs et les pommes de terre sont aussi devenus légèrement plus cher dans certaines villes. On a, en revanche, relevé des prix moyens plus bas pour la viande de veau et la grasse de noix de coco. Aucune des autres denrées alimentaires comprises dans le calcul ne donne un prix moyen ayant varié de plus de 1 pour cent. L'indice calculé pour les œufs, par suite de l'enchérissement des œufs de caisse, est monté de 4 pour cent. Les indices spéciaux aux autres catégories de denrées alimentaires n'ont point ou presque pas changé. Dans le calcul d'ensemble, les variations diverses qui se sont produites se neutralisent les unes les autres, ce qui explique que l'indice de la dépense d'alimentation soit resté inchangé.

Des résultats enregistrés pour chacune des 34 villes participant aux enquêtes, il ressort également que le coût de l'alimentation a très peu varié en janvier 1938. Il est, en effet, resté le même, ou peu s'en faut, dans 26 villes, s'est abaissé d'environ 1 pour cent dans 3 et s'est élevé d'environ 1 pour cent dans 5.

Dans le groupe du chauffage et de l'éclairage (avec inclusion du savon), il ne s'est pas produit de variation de prix de quelque importance. L'indice relatif à ce groupe s'établissait dès lors à 116,3, comme à la fin du mois précédent, contre 115,5 à la fin de janvier 1937.

L'indice relatif au groupe de l'habillement est repris au chiffre de 124 qui résulte des prix relevés en octobre 1937.

L'indice relatif au logement, calculé pour la dernière fois en mai 1937, s'établit en moyenne à 188 pour les grandes villes, à 156 pour les autres villes et à 175 pour l'ensemble des villes englobées dans l'observation.

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

La maison

P. Crevoiserat & Fils, à Saignelégier

est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Nous recherchons le nommé

Franz Heksch, ci-devant à Amsterdam, Appollolaan 29.

Les personnes qui pourraient nous indiquer son adresse actuelle sont priées de nous en faire part.

RAPPEL

Messieurs les Sociétaires, qui ne l'ont pas fait encore, sont priés de verser sans retard le montant de leur cotisation à notre compte de chèques postaux IV B 350. Les remboursements grevés des frais seront mis à la poste le 21 mars.

Douanes

Colonies italiennes (Lybie).

La « Gazzetta Ufficiale » No. 49 du 1er mars 1938, publie un décret du 23 décembre 1937 qui dispose ce qui suit concernant l'importation de marchandises étrangères en Libye:

Art. 1er. — Il sera perçu une taxe de licence spéciale de 3 % ad valorem sur toute marchandise étrangère importée en Libye, subordonnée à une autorisation d'importation.

ex Art. 2. — La taxe de licence prévue à l'art. 1er est perçue par les autorités douanières libyennes moyennant quittance douanière prévue pour l'importation de marchandises dans la colonie.

Art. 3. — La taxe de licence est applicable aussi aux marchandises déclarées, et vérifiées avant l'entrée en vigueur de ce décret, lorsqu'elles se trouvent encore en dépôt douanier.

Art. 4. — Le présent décret entre en vigueur le jour de sa publication dans le moniteur libyen.

Confédération australienne.

Réductions tarifaires.

Le tarif intermédiaire étant applicable à la Suisse et le Lichtenstein, les droits suivants ont été mis en vigueur:

309 C Articles de parure, en or, argent ou autres matières, bracelets partiellement ou entièrement en perles ou pierres précieuses ou imitations	55 % ad val.
314 Bijouterie connue ordinairement sous le nom de doublé d'or, bijouterie de moins de 9 carats, bijouterie fausse,	70 % ad val.
316 A Perles de culture non montées	20 % ad val.
B Pierres précieuses et perles, imitées, reconstituées ou synthétiques, non montées	10 % ad val.
318 A/3 Pendules non dénommées ailleurs, pédomètres, compteurs de poche et articles similaires	20 % ad val.
4a/1 Montres-bracelets non dénommées ailleurs, leurs boîtes, nickelées, nickel, chrome ou acier	30 % ad val.
Ou pièce 0.29 et pour chaque L. stg. de différence un droit additionnel de 0.012 pièce, si le droit calculé de cette manière est plus élevé.	
2) autres, la pièce 0.76 ou, si le droit ci-contre est plus élevé	30 % ad val.
6) Montres pour aveugles	libres

Variété

Une montre Breguet... à l'œil!

M. Georges Brown, successeur de Breguet, possède dans ses papiers un carnet intitulé « Livre de confiance » et dans lequel figure la « Note des seules pièces qui doivent être l'objet de fabrication de notre maison ».

Voici ce qu'on y lit:

Montre perpétuelle à répétition d'une classe	fr. 5,000
Montre à répétition simplement d'une classe	» 3,000
Montre simple d'argent, première classe	» 1,200
Montre simple d'argent, deuxième classe	» 720
Montre à grande sonnerie, à l'usage civil, cylindre rubis, la meilleure, trois grandeurs	» 2,400
Montre à répétition et cylindre rubis, deux grandeurs	» 1,440
Montre à répétition, dite de deuxième classe	» 1,200
Montre de souscription, d'une seule espèce 650 et 840	

Montre simple, dite petite	fr. 850
Montre simple, dite plus petite	» 800
Montre tactile d'homme	» 1,200
Montre tactile de femme	» 1,440
Horloge à longitude	» 1,440
Pendule astronomique	» 1,200
Pendule sympathique	» 12,000

(La pendule marchera dix jours pour huit et la montre sera perpétuelle, à seconde et tactile).

Chronomètre fr. 3,600

(C'est le chronomètre pour la musique, les mesures les plus lentes à 4 temps, de 8 secondes de durée, les plus prompts de 1/4 de seconde).

Le hasard a voulu, il y a quelques années, que je puisse obtenir de M. Hachette, censeur du Lycée Hoche, à Versailles, une note fort intéressante relative à une des montres de la première catégorie du tableau ci-dessus. Cette note est extraite du « Journal d'une femme de cinquante ans » dont l'auteur est la marquise de La Tour du Pin et qui a été publié en 1920, chez Chapelot, à Paris. Le citoyen dont il y est question est le fameux Tallien, qui, après avoir été un ardent révolutionnaire, prit la tête du mouvement anti-robespieriste qui triompha le 9 thermidor, an III (27 juillet, 1794).

Voici le texte du Journal:

«...Tallien déclara qu'il avait un rendez-vous et qu'il était obligé de s'en aller. Il tira sa montre et regarda l'heure. « Vous avez là une bien belle montre », dit Mme de Fontenay. — « Oui », répliqua-t-il. « C'est une de ces montres nouvelles de Breguet, du prix de 7 à 8 mille francs, et qui ne se montent jamais, quand on a le soin de ne les pas laisser plus de vingt-quatre heures sans les remuer. La voulez-vous? », ajouta-t-il, en la lui tendant. — « Ah! merci », dit-elle, comme s'il lui avait offert une fleur, et la prenant, elle la mit dans son sac...

« Quand nous nous retrouvâmes seuls, l'altération du visage de Brouquens me frappa. Il se jeta sur un canapé dans un état d'agitation dont je fus toute saisie. Je n'informai de la cause de son trouble avec une mortelle inquiétude. « Hélas! dit-il, vous avez vu cette montre donnée par Tallien à Mme de Fontenay. Eh bien! c'est celle de ce pauvre Saige! Lorsqu'il fut condamné, il la posa sur le bureau du tribunal de sang, en disant: « Tenez, j'en veux pas que le bourreau en profite ». Et Tallien la prit et la mit dans sa poche ».

Ce brave Tallien!

Il n'avait pas payé cher la montre perpétuelle de Breguet! Il est vrai qu'il la donnait pour rien à Mme de Fontenay. Mais il avait un motif sérieux. Il était devenu éperduement amoureux de cette jeune femme qui, de son nom patronyme s'appelait Thérèse Cabarrus.

Thérèse Cabarrus, fille du comte de Cabarrus, était née à Saragosse en 1775 — ou environs —. Son père était ministre des finances à Madrid. Elle épousa, fort jeune, un conseiller au Parlement de Bordeaux, Devin de Fontenay. Cette alliance dura peu. Thérèse, dégoûtée de son conjoint, demanda et obtint le divorce, puis demeura quelque temps à Bordeaux, où elle fit la connaissance de Tallien, alors en mission officielle dans le département de la Gironde.

Ils s'épousèrent le 26 décembre 1794.

Et divorcèrent le 8 avril 1802!

Avec quatre enfants à la clé!

En 1805, la porteuse de la belle montre Breguet contracta son dernier et définitif mariage avec M. de Caraman, qui, très peu de temps après, devint prince de Chimay. Elle fut princesse de Chimay pendant trente ans et mourut le 15 janvier 1835, laissant la réputation d'une des plus belles femmes de son temps et aussi d'une des plus aimables et des plus généreuses.

Il résulte des notes que j'ai eu entre les mains que la montre perpétuelle daterait de 1780.

C'est-à-dire de cinq ans après la date d'ouverture de la maison Breguet.

Les vingt années suivantes ont été marquées, au point de vue chronométrique, par la montre à tourbillon, en 1781; l'échappement naturel et la clé Breguet, en 1789; les perfectionnements du cylindre rubis et des répétitions, de 1790 à 1793; l'échappement à force constante, en 1795; le calendrier perpétuel, les timbres de répétition et la pendule sympathique, en 1795; les montres à tact, en 1796-1800; les secondes indépendantes, en 1798; l'ancre à levées naturelles en 1800...

Ces indications viennent de notes de M. Edward Brown et d'une lettre de Louis-Clément Breguet, portant la date de 1832.

J'ajouterai que Saige, dont il est question dans le texte cité plus haut était maire de Bordeaux, et Brouquens son ami intime.

Léopold Reverchon.

Légation et Consulat

Suisse

Equateur. — Suivant une communication du consulat de l'Equateur à Genève, M. Edwin Scotoni a été relevé de ses fonctions de consul honoraire de ce pays à Zurich. L'exequatur accordé à M. Scotoni le 29 mai 1936 est déclaré éteint.

Luxembourg. — Suivant une communication du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, un consulat de ce pays a été créé à Berne. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Pierre Simonin, avocat, nommé consul honoraire du Luxembourg à Berne, avec juridiction sur le canton de Berne. En conséquence, la juridiction du consulat de Genève s'étend sur le canton de Genève et celle du consulat de Lausanne sur les cantons de Fribourg, Vaud, Valais et Neuchâtel.

Etranger.

Lettonie. — Le gouvernement letton a accordé l'exequatur à M. Louis Streiff, promu consul général de Suisse à Riga.

Registre du Commerce

Raisons sociales:

Enregistrements:

4/3/38. — **Arthur Pellaton** (de Travers), commerce d'horlogerie, bijouterie, métaux précieux en gros, réparations. Huttenstr. 62, Zurich.

18/2/38. — **H. S. Grisel et Cie**, soc. com. (Henri-Samuel G., de Travers, associé indéf. respons., Arthur Grossbacher, de Noiraigue, commandit. pour fr. 1,000 qui reçoit la procuration). Fabrication de machines, pièces détachées et outillage de précision, Rue Ecole d'horlogerie 5, Fleurier.

Modification:

5/3/38. — **Cornioley et Cie**, horlogerie, fabr., achat et vente, La Sagne. Marguerite C., née Harder, associée indéf. respons. devient commandit. pour fr. 500. La soc. est transformée en soc. command. avec Maurice-Francis C., comme indéf.-respons.

Radiations:

28/2/38. — **Alfred Droz**, fabr. et vente d'horlogerie, Crêt du Locle.

4/3/38. — **Heinrich Murbach**, atelier d'argenterie, Zurich.

7/3/38. — **Vie Monnier**, fabr. et vente d'horlogerie, Tramelan-dessous.

8/3/38. — **L. Delabays**, horlogerie, bijouterie, Bulle.

Faillites:

Etat de collocation:

Faillie: **Manufacture d'horlogerie Manalis, Société anonyme**, (Manalis Watch Manufacturing Co. Ltd), Tramelan.

Délai pour action en opposition: 19 mars 1938.

Brevets d'invention

Enregistrements:

Cl. 71 f, No. 194505. 15 mars 1937, 19 h. — Mouvement de montre cylindre. — **A. Schild S. A.**, fabrique d'ébauches et de finissages, Granges (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, No. 194506. 29 mars 1937, 7 h. — Mouvement de montre. — **Ebosa S. A.**, fabrique d'ébauches, Granges (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, No. 194507. 19 janvier 1937, 20 h. — Boîte de montre. — **Mme Lucie Bergstein**, Kaiserallee 222, Berlin-Wilmersdorf (Allemagne). Mandataire: Nägeli & Cie, Berne.

Cl. 71 f, No. 195112. 28 août 1935, 18 1/4 h. — Pièce d'horlogerie à remontage automatique. — **Manufacture des Montres Rolex, Aegler Société Anonyme**, Bienne (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Bienne.

Cl. 71 f, No. 195113. 17 novembre 1936, 18 1/2 h. — Mouvement de forme, particulièrement pour montres-bracelets. — **Gruen Watch Mfg. (A. G.)**, Höhweg 85, Bienne (Suisse). Mandataires: E. Blum et Co., Zurich.

Cl. 71 f, No. 195114. 29 janvier 1937, 18 1/4 h. — Boîte de montre à anses. — **Schmitz frères et Co. S. A.**, Fabrique de boîtes, Grenchen (Suisse). Mandataires: Bovard et Cie., Berne.

Cl. 71 f, No. 195115. 13 février 1937, 12 1/4 h. — Boîte de montre étanche. — **Ernest Morf**, 72, rue Alex-Marie Piaget, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataires: Bovard et Cie, Berne.

Cl. 71 f, No. 195116. 26 février 1937, 20 h. — Remontoir de montre. — **Henri Colomb**, 74, Avenue de Béthusy, Lausanne; et **Tavannes Watch Co. S. A.**, Tavannes (Suisse). Mandataires: Imer, de Wurtemberg et Cie., Genève.

Modification:

Cl. 71 f, No. 194801. 26 janvier 1937, 18 1/4 h. — Pièce d'horlogerie étanche. — **Gérard Erismann**, Neuveville (Suisse). Mandataires: Bovard et Co., Berne.

Expositions, Foires et Congrès

5^{me} Foire suisse de l'Horlogerie, à Bâle

Dans le dernier numéro, nous avons publié la liste des exposants (par localité) dans laquelle s'est glissée une erreur que nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes. Ainsi, il fallait lire:

Soleure
Meyer & Stüdeli S. A. Medana, Roamer
Tramelan
Record Watch Co. S. A. Record
Manufacture Silvana S. A. Silvana

Brevets d'invention

Modifications:

Cl. 71 e, No. 174707, 18 mai 1934, 8 1/4 h. — Remontoir au pendant pour montre hermétique. — **Schmitz frères et Cie S. A.**, fabrique de boîtes, Granges (Suisse). Mandataires: Bovard et Cie, Berne. Transmission du 22 novembre 1937 en faveur de Hans Wilsdorf, 41, Quai Wilson, Genève (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève; enregistrement du 8 décembre 1937.
Cl. 71 f, No. 194800, 22 janvier 1937, 18 1/4 h. — Pendulette. — **Looping S. A.**, 16, rue Numa Droz, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

CALOTTES ET MOUVEMENTS

ancres, 15 rubis, 3 3/4 à 10 1/2 lig., qualité garantie sont livrés avantageusement

BELLA, GENÈVE-CHÈNE-BOURG

Placement

Personne, disposant de capitaux, trouverait placement dans fabrique d'horlogerie conventionnelle.

Adresser offres sous **P 1757 N** à **Publicitas Neuchâtel.**

Décolleteurs

capables de livrer les décolletages pour bouchons laitons avec creusures et biseaux polis sont priés de faire offres échantillonnées sous chiffre **P 10305 N** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Chef horloger

très expérimenté dans la fabrication, bonne qualité et soignée, depuis la vérification de l'ébauche à la terminaison complète, cherche place dans maison sérieuse. Certificats à disposition.

Offres s. chiffre **P 10307 N** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

A vendre

2 décolleteuses

système Petermann, capacité 7 mm, 4 outils.

Offres s. chiffre **J 20549 U** à **Publicitas Grenchen.**

Terminages

Je cherche maisons sérieuses qui sortiraient des terminages en séries régulières de 5 1/4 à 10 1/2 lig. très bonne qualité et soignée.

Faire offres sous chiffre **P 10308 N** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Pitons acier

cylindriques
triangulaires
demi-lunes

Pierre-Henri LAMBERT
GORGIER (Neuchâtel) Tél. 67.166

MANUFACTURE

Quelle manufacture serait disposée de vendre sa fabrication, ou s'entendre avec maison, ayant une pièce brevetée et grandes séries (grande pièce)?

Offres sous chiffre **P 2798 J** à **Publicitas St-Imier.**

A vendre

four électrique Borel

température maximum 1200 degrés C, avec transformateur, puissance maximum 6,6 kw, état de neuf, à vendre à de bonnes conditions. Pressant.

Ecrire sous chiffre **P 2801 J** à **Publicitas St-Imier.**



COTES

15 Mars 1938

Cote des métaux

Métaux précieux
Argent fin (plaquettes) 999/1000 } Frs. 84.— le ko
» » (grenaille) » }
Soudures (forte et tendre) } 67.80 »
Argent fin laminé } 88.— »
Argent manufacturé (800/1000) } 105.— »
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 32, dès le 25 février 1937.
Platine manufacturé, dès le 12 févr. 1938, fr. 7.— le gr.

London 7 mars 11 mars 14 mars
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.)
en Livres sterling

Antimoine chin.	59-60	59-60	59-60
» spéc.	81-82	81-82	81-82
Cuivre compt.	40 ³ / ₁₆ -40 ¹ / ₄	39 ⁵ / ₁₆ -39 ³ / ₈	40 ³ / ₁₆ -40 ¹ / ₄
» 3 mois	40 ³ / ₁₆ -40 ¹ / ₄	39 ¹ / ₂ -39 ⁵ / ₈	40 ³ / ₁₆ -40 ¹ / ₄
» best selec.	43 ⁵ / ₈ -44 ¹ / ₈	42 ³ / ₄ -44	43 ¹ / ₄ -44 ¹ / ₂
» électrol.	44 ¹ / ₄ -44 ³ / ₈	43 ¹ / ₂ -4	43 ¹ / ₂ -44 ¹ / ₂
Etain compt.	185 ³ / ₈ -185 ¹ / ₂	182 ¹ / ₂ -182 ³ / ₄	182 ³ / ₄ -183
» 3 mois	185-185 ¹ / ₂	182 ¹ / ₂ -182 ³ / ₄	182 ³ / ₄ -183
» Straits	187 ¹ / ₂	184 ³ / ₄	185
Plomb compt.	15 ¹ / ₄ -15 ³ / ₈	15 ¹ / ₄ -15 ³ / ₈	15 ¹ / ₄ -15 ³ / ₈
» livr. ult.	15 ¹ / ₁₆ -15 ¹ / ₂	15 ¹ / ₁₆ -15 ¹ / ₂	15 ¹ / ₁₆ -15 ¹ / ₂
Zinc compt.	14 ¹ / ₁₆ -14 ¹ / ₈	14-14 ¹ / ₈	14 ¹ / ₄ -14 ⁵ / ₁₆
» livr. ult.	14 ¹ / ₄ -14 ³ / ₈	14 ¹ / ₈ -14 ¹ / ₄	14 ³ / ₈ -14 ¹ / ₁₆

London 7 mars 11 mars 14 mars
(Ces prix s'entendent par once standard 925/1000 en pence)

Argent	20.1/4	20.5/16	20.5/16
(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.			
Or	139/8 1/2	139/8	139/8

Paris
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Argent	495	520	520
Or	34.606,25	35.802,69	35.802,69
Platine	39.000	40.000	40.000

New-York
Or 35.— 35.— 35.—
(Ces prix s'entendent en cents par once troy de 31 gr. 103)

Argent	44.75	44.75	44.75
--------	-------	-------	-------

Cours du Diamant-Boart:
Prix de gros en Bourse au comptant

Boart du Congo	fr. 3.05 à 3.15
Boart gris petit moyen	» 3.20 » 3.30
Boart roulé extra	» 3.30 » 3.40
Boart boules choisies	» 3.40 » 3.50
Diamant qualités spéciales	» 3.60 » 3.80
Diamant Brésil	» 5.— » 5.50
Carbone (Diamant noir)	» 17.— » 21.—

Cours communiqués par:
Maison Baszanger
6, rue du Rhône, Genève.

Escompte et change:
Suisse: Taux d'escompte 1 1/2 0/0
» avance s/nantissement 2 1/2 0/0

		Escompte %	Parité en francs suisses	Demande	Offre
France	100 Francs	3	20.30	13.88	14.—
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	2	21.40	21.58	21.60
U. S. A.	1 Dollar	1	4.35	4.30	4.305
Canada	1 Dollar	—	4.35	4.30	4.325
Belgique	100 Belga	2	73.25	72.80	73.20
Italie	100 Lires	4 1/2	20.25	23.—	23.—
Espagne	100 Pesetas	5	15.—	—	—
Portugal	100 Escudos	4 1/2	19.—	19.65	19.90
Hollande	100 Florins	2	237.—	240.70	241.20
Indes néerl.	100 Guilder	—	233.—	241.—	242.—
Allemagne	100 Reichsmk.	4	105.—	173.90	174.30
Dantzig	100 D.Gulden	4	77.—	—	—
Autriche	100 Schilling	3 1/2	79.—	—	—
Hongrie	100 Pèngö	4	80.—	—	83.73
Tchécoslov.	100 Cour.	3	13.40	—	15.25
Esthonie	100 Cour.	4 1/2	110.—	118.—	119.—
Lettonie	100 Lats	5 1/2	80.—	85.—	86.—
Lithuanie	100 Lits	5 1/2	70.—	73.—	73.—
Russie	1 Rouble or	8	—85	—	—
Suède	100 Cr. sk.	2-2 1/2	110.—	111.25	111.75
Norvège	100 Cr. sk.	3 1/2	107.—	108.50	109.—
Danemark	100 Cr. sk.	4	95.—	96.40	96.90
Finlande	100 Markka	4	9.25	9.50	9.62
Pologne	100 Zloty	4 1/2	77.—	81.75	82.10
Yougoslavie	100 Dinars	5	9.10	9.52	10.10
Albanie	100 Francos	6	140.—	—	—
Grèce	100 Drachmes	6	3.75	—	—
Bulgarie	100 Leva	6	3.80	—	—
Roumanie	100 Lei	4 1/2	2.40	2.15	2.30
Turquie	100 Livres t.	5 1/2	290.—	347.50	348.50
Egypte	100 Livres ég.	—	2180.—	2216.—	2217.—
Afrique Sud	1 Liv. st.	3 1/2	20.90	—	—
Australie	1 Liv. st.	4 1/4	16.85	17.20	17.40
Argentine	100 Pesos pap.	6	131.—	111.—	113.—
Brésil	1000 Milreis	—	245.—	24.—	26.—
Chili	100 Pesos	5	18.—	16.50	17.50
Uruguay	100 Pesos or	—	220.—	195.—	197.—
Colombie	100 Pesos	4	200.—	246.—	248.—
Pérou	100 Soles pér.	6	96.—	107.—	109.—
Equateur	100 Sucres	4	180.—	—	—
Bolivie	100 Bolivianos	—	9.—	—	—
Vénézuéla	100 Bolivars	—	80.—	—	—
Mexique	100 Pesos papier	—	88.—	119.—	121.—
Philippines	100 Pesos	—	215.—	215.—	217.—
Indes brit.	100 Roupies	3	160.—	162.—	164.—
Chine	100 Dollars	—	122.—	128.—	129.—
Japon	100 Yens	3,29	120.—	125.—	127.—
Indo-Chine	100 Piastres	—	195.—	140.—	143.—
Siam	100 Bahts	—	180.—	198.—	200.—
Malaisie brit.	100 Piastres	—	245.—	252.50	254.50

* Cours du service international des versements postaux.
NB. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.



BUREAUX CENTRAUX: LE LOCLE
RUE GIRARDET 60 — TÉLÉPHONE 31.287

Succursale A., Le Locle
Rue du Marais 19 — Téléphone 31.193
(Anciennement G. Perrenoud S. A.)

Succursale C., Le Locle
Rue du Collège 10 — Téléphone 31.795
(Ancienn. Stella S. A. et Pierrehunbert Frères S. A.)

Succursale B., Le Locle
Rue de la Concorde 29 — Téléphone 31.089
(Anciennement La Concorde S. A.)

Succursale D., Le Sentier
Téléphone 58
(Anciennement Gallay S. A.)

Succursale E., Bienne
Dammweg 3 — Téléphone 40.16
(Anciennement Meier & Giroud et A. v. Weissenfluh & Cie)

MÉROZ Frères
Pierres fines

La Chaux-de-Fonds
Rue du Commerce 5
Service rapide

Atelier organisé
cherche
terminages

8 3/4, 10 1/2 et 16 lig. cylindre, livraisons rapides et régulières.

Faire offres par écrit sous chiffre **P 2695 J** à **Publicitas St-Imier.**

A louer à Bienne
pour le 1er novembre prochain ou époque à convenir
deux locaux industriels

premier étage d'une fabrique de construction moderne. — Environ 300 m². — Chauffage et force installés.

Adresser offres sous chiffre **V 20432 U** à **Publicitas Bienne.**

TERMINAGES

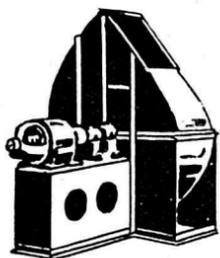
de montres ancres soignées, 5 1/4 à 10 1/4 lignes, seraient à sortir.

Offres avec prix et échantillons sous chiffre **1721** à **Publicitas Bienne.**

Moteurs électriques

A vendre 7 moteurs neufs, 1/8 HP, 220 V, 1425 TM.
Excellente fabrication.
Prix: fr. 70 la pièce.

Huiles minérales S. A.
Malley-Lausanne
Téléphone 28.258.



Ventilateurs et Moteurs électriques

à marche silencieuse



H. Meidinger & Cie, Bâle 4
Représentant: L. E. Golay, Ing., Genève
Téléphone 26.329 11, Rue du Mont-Blanc

La bonne pierre de balancier bombée →
trou olivé, s'obtient chez:

PIERRE SEITZ



LES BRENETS (Suisse)
FABRIQUES MODERNES
de Pierres d'horlogerie
Longue expérience dans la
fabrication de la pierre à chasser
Bouchons et chatons rectifiés.
Livraisons rapides et consciencieuses
au plus juste prix.

PLUS DE ROUILLE

Faites passer au bain antirouille toutes vos pièces d'horlogerie en
acier, soit roues, tiges, couronnes, rochets, bascules, ancras, etc.
Installation moderne Prix modérés Prompte livraison
Une seule adresse . . .

ANTIROUILLE S. A. CHAUX-DE-FONDS
29 CRÉTETS Téléphone 21.492 CRÉTETS 29

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(Spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE 36, Petit Chêne **A. BUGNION** GENÈVE 20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, en Suisse et à l'étranger, marques, dessins et
modèles industriels. — Expertises sur la valeur des brevets d'inventions.

Monsieur Bugnion reçoit personnellement, tous les mardis, de 2 à 5 h., à son bureau de
la Chaux-de-Fonds, rue Neuve 18, (téléphone 21.164). Sur demande, rendez-vous sur place
pour les autres localités de la région.

Sulem

& métaux
LAMINÉS À FROID

ED. MATHEY FILS S. A.
USINE À NEUVEVILLE TEL. 87.333

Pierres chassées, tous les calibres Livre vite
Spécialité: **CHRONOGRAPHES** bien
bon marché

ALBERT STEINMANN

Téléphone 22.459 Chaux-de-Fonds, Léop. Robert 109 (2^{me} étage)

Outillé pour faire les préparages d'ébauche.

Seul fabricant des machines à calculer „STIMA“ et „TREBLA“
Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et tous travaux de grande série.



Foire suisse de l'horlogerie

Bâle

26 mars - 5 avril 1938

Billets de simple course valent pour le retour

Produits à polir **MENZERNA**

pour Lapidages et Polissages d'acier.

Dépositaire:

Ed. Schüpbach

Rue Dufour 6 BIENNE Téléph. 4402

ASTIN WATCH S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

TELEPHONE 23.808

(SUISSE)

RUE LEOPOLD ROBERT 94



SES MONTRES-BRACELETS
avec PRÉSERVAL INCABLOC

H. A. RICHARDET

13, rue des Tourelles LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 21.151

Fabrique de cadrans émail et métal en tous genres

Livraisons rapides.

Pierres chassées et Sertissages

BRUNNER FRÈRES

Tél.: Bureau 31.257 Les Ecreuses, LE LOCLE
Domicile 31.598

sont de qualités irréprochables

Bienfaisance. Livraisons ultra rapides.

CHATONS

BOUCHONS

PIERRES FINES

Sur demande nos derniers prix.



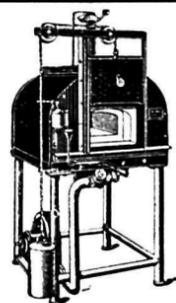
ED. STRAUB, Sulgen (Thurgovie)

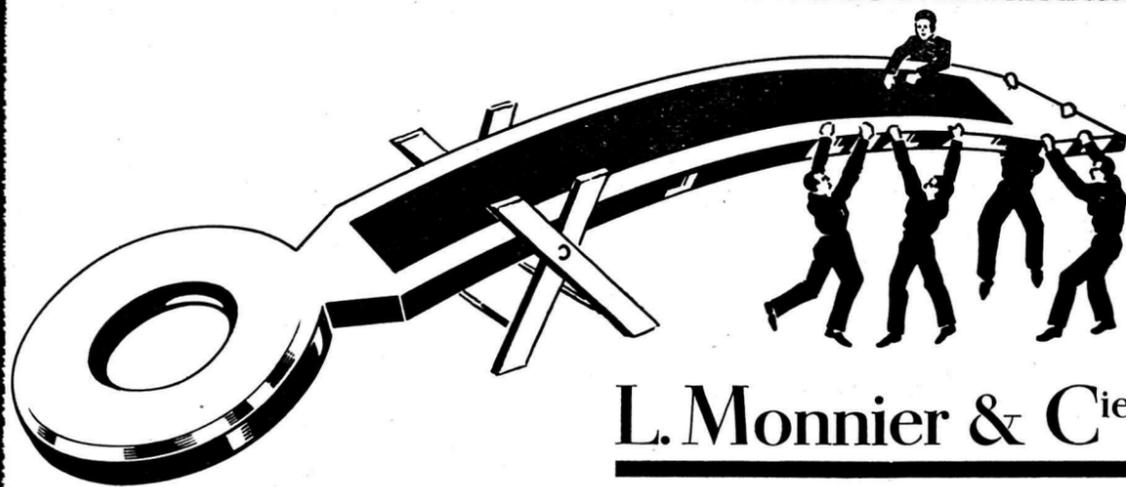
Fabrique de Fours industriels
à pétrole et à l'huile lourde (mazout)

SPÉCIALITÉ:

**Fours et Fournaies à tremper
et à émailler**

Tous les accessoires aux
Fournaies système Kretz





Souplesse à toute épreuve

des aiguilles garnies par
MONNIER-RADIUM

L. Monnier & C^{ie}, La Chaux-de-Fonds

PIERRE SEITZ

Fabriques modernes de Pierres d'horlogerie
LES BRENETS (Suisse)



Modèle déposé

Potences et Pierres à chasser pour
le rhabillage

BERGEON & C^{ie}, LE LOCLE

Concessionnaires de mes articles de rhabillage exposent un ensemble très complet de ma fabrication à la
FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS À BÂLE
PAVILLON D'HORLOGERIE
26 mars — 5 avril

Industrie de Pierres fines

en tous genres pour l'horlogerie

OUTILLAGE MODERNE POUR LA PIERRE A CHASSER DIRECT
Plus de 10 ans d'expérience

Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série. - Prix très avantageux



Chatons et bouchons
repasés

Trous olivés
soignés

WILLIAM GRISEL

EXPORTATION NOIRAIGUE Téléphone 94.130

EXPORTATION

Fournitures d'horlogerie
en gros

EMILE MOERI-RUFER

SAINT-IMIER (Suisse)



"COLMO"

HÉLIO-ROTO LE PROCÉDÉ D'ILLUSTRATION
DE L'AVENIR POUR CATALOGUES, PROSPECTUS, ETC.

ARTS GRAPHIQUES **HAEFELI & CO** LA CHAUX-DE-FONDS



Haute précision

Etampes pour tous genres d'industries.
Repasseurs pour trous de pieds et pierres
chassées.
Etampes de ponts, barettes embouties, roues,
pièces de mécanisme, etc.

A. SAUTEBIN

BIENNE (Suisse)

Téléphone 27.915 Rue des Oeilletts, 1

Nous cherchons
associé intéressé
pouvant se charger de l'exploitation de notre
système de pare-chocs

le seul système breveté.

Suisse No. 141.098 Allemagne No. 506.335
Angleterre " 345.058 France " 690.364
Japon " 90.656 U. S. A. " 1.845.430

Zodiac S. A., Le Locle.

FABRIQUE DE RESSORTS

Ressorts soignés. Spécialité: Ressorts renversés



LA CHAUX-DE-FONDS

Temple Allemand 93. - Téléphone 23.440

V. GEISER & FILS

U. S. A.

Notre Sieur **Hugo Buchser** se rendant aux États-Unis ce printemps se met à la disposition de nos annonceurs pour toutes missions qu'ils désireraient lui confier.

Les intéressés sont priés de s'adresser immédiatement à nos bureaux:

Administration du Guide des Acheteurs pour
l'Horlogerie, la Bijouterie, et Branches annexes:
5, Rue du Rhône, GENEVE

Optima



Alb. Grossenbacher, Grenchen
(Suisse)
se recommande pour
montres ancre soignées
et bon courant.

COQUERETS PLAQUES
ACIER
CONTREPIVOTS
WEBER FRÈRES
ST-IMIER

On demande à faire
perçages
de pierres fines.
Travail soigné et suivi.
Paul Rérat,
perçages,
Bure (J. B.)

Tournages

de pierres en tous genres
Travail précis et soigné.
Prix les plus bas.
Précision garantie 100%
sans supplément de prix.
Production maximale journalière: 1 million.
Aimé Michol-Jaccard
Les Pierrettes; **St-Aubin**
Tél. 67.256
Livraisons au jour le jour

PIERRES FINES

Vérifiages - Amincissages
Lapidages
(Flachschleiferei)
A. GIRARD-ROTH
Erlach (lac de Biemme)
Téléphone 46
Toutes les spécialités.

DORAGES de mouvements et roues

sont entrepris régulièrement.
Promptes livraisons.
TH. MESSERLI
Chaux-de-Fonds
Nord 63 Tél. 23.027

HORLOGER - RHABILLEUR

Diplôme TCB, 6 ans de pratique dans magasins,
cherche placement
à l'étranger par bonne maison suisse
Références de 1er ordre.
Offres sous chiffre AS 1952 J aux Annonces Suisses
Suisses S. A., Bienne. P 389 U

Commerçant

première force, connaissant à fond la fabrication de la montre, au courant de tous les travaux de bureau, cherche place comme employé supérieur à Bienne ou environs.
Offres sous chiffre G 51684 Q à Publicitas Bâle.

REPRÉSENTATION

Représentant bien introduit, visitant régulièrement toutes les fabriques d'horlogerie, s'adjoindrait encore la représentation d'une maison sérieuse.
Faire offres sous chiffre P 10293 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Pour cause d'âge et cessation de commerce,
on offre à vendre

un DROIT DE FABRICATION d'horlogerie, parfaitement en ordre avec les organisations horlogères, Association cantonale bernoise, etc., sans reprise de marchandises. Ce droit serait cédé à des personnes sérieuses et compétentes.
Ecrire sous chiffre P 2891 J à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Boîtes de montres en Acier inoxydable marque „STAYBRITE“



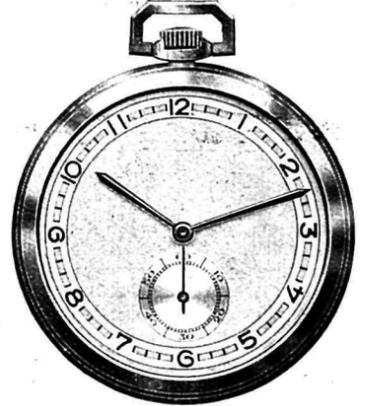
Fabricants d'horlogerie exigez la marque

STAYBRITE

dans toutes vos boîtes de montres. Elle garantit la qualité du produit.

Seuls les fabricants de boîtes conventionnels peuvent obtenir l'acier marque „STAYBRITE“

Cette marque ne peut être frappée que sur des boîtes en acier FIRTH-VICKERS „STAYBRITE“



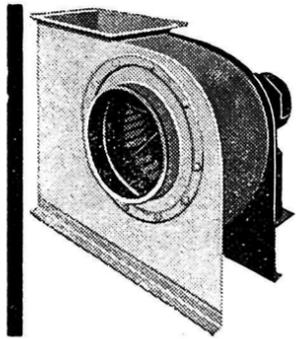
JURA WATCH CO., DELÉMONT (SUISSE)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et bon marché pour tous pays

Grande production en savonnettes dorées, argentées, nickelées et acier noir, 16 et 19 lignes

Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Angleterre et Colonies, Pays du Nord
Articles courants et de précision

Montres-bracelet de dames et hommes, système Roskopf et cylindre, fantaisie, bon marché
Continuellement des nouveautés



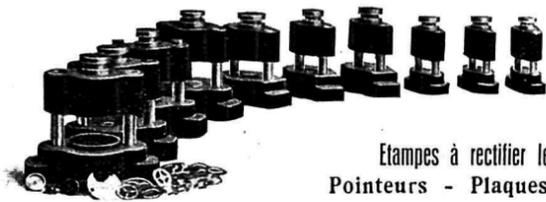
VENTILATEURS

A. RUEFLI, Bienne
Route de Boujean 52 a. Téléphone 23.74

Installations de dépoussiérage pour tours à polir, lapidaires, Evacuation des vapeurs de bains de chromage, de dorage et autres Filtres à air

Fabrique d'Etampes A. HODEL

TAVANNES (Suisse). — Téléphone 92.395



Etampes en tous genres

pour toutes industries, simples et automatiques, pour le découpage et repassage de pièces acier et laiton.

Etampes à rectifier les trous et emboutir les pieds et goupilles
Pointeurs - Plaques à sertir. - Outillages et appareils

Haute précision garantie

Découpages en séries



Etuis soignés pour montres soignées

Demandez notre riche collection d'étuis classiques et fantaisie

J. LANGENBACH S.A., Lenzbourg
Spécialistes du Cartonnage chic (Argovie)
et **D. Pachter-Vaucher**, représentant à La Chaux-de-Fonds

Pour vos Assortiments cylindres de 1^{re} qualité, vos décolletages de haute précision, tous genres. - Etampage. - Pivotage. Polissage.

Une seule adresse:

CYLINDRE S.A., Le Locle
Téléphone 31.049 (Suisse)

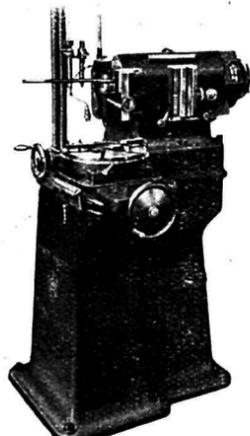


LEONIDAS

LES SPÉCIALISTES
en CHRONOGRAPHES et
COMPTEURS de SPORT

LÉONIDAS WATCH FACTORY LTD
Saint-Imier (Suisse)

MACHINES À POINTER HAUSER



Machine à pointer, type No 2

Les machines préférées dans l'industrie horlogère:

Type No 1, capacité 100/100^{mm}
" No 2, " 200/200^{mm}

Précision de déplacement des coulisses... 0,002^{mm}

1^{re} références

Demandez démonstration.

HENRI HAUSER S.A.
MACHINES DE PRÉCISION
BIENNE 4

Rue de l'Eau 42

Téléphone 49.22